

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^o,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 30 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. HAYAS-LAFFITE et C^o,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

29 Mai 1874.

Chronique générale.

L'ÉLECTION DE LA NIÈVRE.

Bien que son élection ne soit pas encore validée, qu'elle soit même l'objet de nombreuses protestations, M. de Bourgoing vient d'adresser aux électeurs de la Nièvre la lettre suivante :

« Mes chers électeurs,

» Vous m'avez donné 37,599 suffrages !
» Je viens, au lendemain du vote, vous en témoigner ma vive reconnaissance.

» En me choisissant pour vous représenter à l'Assemblée nationale, vous avez hautement affirmé votre attachement à la cause de l'Appel au peuple, inséparable de celle de l'Empire.

» Vous n'avez pas oublié les prospérités d'autrefois, et le résultat de l'élection est l'éclatant témoignage des racines profondes que l'Empire a conservées dans le pays, surtout auprès des populations rurales, si fidèles et si dévouées.

» Le succès que nous venons de remporter sur la coalition des partis aura un retentissement profond ; qu'il soit pour nous un encouragement et une espérance !

» Vos suffrages viennent de resserrer les liens qui nous unissent depuis longtemps déjà ; comme par le passé, vous pouvez compter sur mon dévouement à vos intérêts, et sur mon énergie à défendre vos droits, si l'on essayait, un jour, d'y porter atteinte.

» Nevers, le 25 mai 1874.

» Philippe DE BOURGOING. »

L'élu de la Nièvre, en parlant ainsi de l'Empire, ne se souvient que des « prospérités d'autrefois ». Ce mot d'Empire n'excite en lui que des impressions douces et un vif désir de le recommencer.

Il n'a que des regrets et des bénédictions à donner au bonapartisme. Il n'a pas entendu parler de la guerre révolutionnaire en Italie, dont les résultats ont été la destruction de la souveraineté pontificale, le bouleversement de la constitution de l'Eglise, un trouble immense dans la catholicité, l'anéantissement de notre influence au-delà des Alpes ; il n'a pas pris garde à l'unité allemande née de l'unité italienne, favorisée par le gouvernement impérial, et qui a rompu l'équilibre européen ; il met apparemment au rang des fables la guerre insensée déclarée à la Prusse avec des forces misérables et des arsenaux vides, l'invasion, les deux provinces perdues, les dix milliards, la chute du nom français dans le monde.

Non, tout cela ne mérite pas que l'on s'y arrête ; il ne faut se souvenir que d'un temps où le pouvoir poussait aux entreprises industrielles et usait à son gré de la grande machine des fonds publics pour faire oublier le servilisme des corps de l'Etat et les libertés perdues, et jeter un voile d'or sur un abîme de corruption.

Mais on sera obligé de convenir que « les prospérités d'autrefois » étaient bien peu solides, que le gouvernement impérial n'était qu'une mise en scène et sa grandeur une pure fiction, puisque l'écroulement de l'édifice a été si soudain, si complet, et que personne ne s'est présenté pour le défendre.

L'année 1870 n'est pas loin de nous : cet empire, que l'on disait affermi pour l'éternité dans le scrutin plébiscitaire du 8 mai, disparaissait comme un château de cartes, et personne, à partir du 4 septembre, n'a élevé la voix en sa faveur, n'a pris fait et cause pour lui ; il est tombé comme quelque chose que nul ne prend la peine de ramasser, et quand l'Assemblée nationale, à Bordeaux, a voté le fameux décret, trois ou quatre députés corses se sont seuls levés contre un acte d'entraînement national et vengeur. Lorsqu'on déplorait les humiliations et les douleurs de l'invasion, on disait : « Au moins nous voilà à tout jamais délivrés du bonapartisme ! »

Ce qui était considéré comme mort semble vouloir revivre, ce qui demeurait chargé d'anathèmes est assez hardi aujourd'hui pour anathématiser. Voilà un fait certain ; il faut le regarder en face, l'expliquer, s'en rendre compte : il faut surtout l'examiner de bonne foi.

La renaissance du bonapartisme n'est qu'une forme de la lassitude du provisoire et du dégoût de la République. On est fatigué d'attendre un pouvoir toujours annoncé et qui jamais n'arrive, on voudrait avoir un lendemain et la sécurité manque ; on se détourne du bruyant spectacle de l'impuissance parlementaire. L'instinct public aspire à une forme de gouvernement qui lui donne l'ordre, le repos et de l'avenir, ce qui est un besoin pour la France.

L'élection de la Nièvre a mis en humeur de réflexions plus ou moins aventurées les journaux étrangers. Faute de mieux, cet incident politique défraye depuis trois jours la chronique des feuilles étrangères. C'est réellement ne pas connaître le suffrage universel et ignorer à quelles variations étranges et presque toujours inattendues est soumise cette machine capricieuse que de vouloir accorder tant d'importance au résultat qu'elle vient de produire dans la Nièvre.

Ce département a voté tour à tour et pour des bonapartistes et pour des légitimistes et pour des radicaux. Hier, il a voté pour un ex-fonctionnaire de l'Empire, demain il le renversera et donnera ses votes à un démocrate ou à un royaliste avec la même facilité et le même ensemble. D'où, à notre avis, il faut reconnaître que rien n'est plus déraisonnable que de conclure, après ce qui vient de se passer, qu'en France il se produit dans les esprits une révolution en faveur d'une dynastie qui nous a valu trois invasions, la perte de l'Alsace et de la Lorraine (conquêtes de Louis XIV), et qui nous vaut aujourd'hui, en Europe, le discrédit dont nous souffrons.

Mais cette manière d'envisager notre situation prouve de la part des autres puissances un besoin impérieux de nous voir sortir du provisoire, de l'inconnu, du non-défini, pour revenir à un état de choses normal, solide et définitif.

Avec le retour légitime du pouvoir, ces préoccupations et ces inquiétudes disparaîtront d'elles-mêmes. Puissant par ses alliances, rentré dans la voie qui l'a fait jadis grand et redoutable en Europe, notre pays aujourd'hui effaré et démoralisé n'aura plus à redouter l'impression que pourront produire au dehors ses affaires intérieures.

L'Ordre annonce que M. de Bourgoing est déjà parti pour Chislehurst, afin de présenter

ses hommages au prince impérial et à l'impératrice.

On lit dans le Nord :

La présence d'un général à la tête du nouveau ministère français a été interprétée par quelques feuilles allemandes comme l'indice de dispositions belliqueuses. A ce titre, le fait que c'est un maréchal de France qui se trouve à la tête du gouvernement de la République devrait être considéré comme un indice beaucoup plus significatif encore dans le même sens. On sait que l'une de ces interprétations n'est pas plus fondée que l'autre. La nomination du duc de Magenta à la présidence de la République, comme celle de M. de Cisse à la vice-présidence du conseil, s'expliquent par des considérations qui n'ont rien de commun avec les idées de guerre ou de paix.

Du reste, une correspondance berlinoise officieuse de la *Kölnische Zeitung* se félicite plutôt qu'elle ne se plaint de l'avènement de M. de Cisse au poste élevé où il vient d'être appelé.

« Un général, dit-elle, a cet avantage qu'il comprend mieux que d'autres le métier de la guerre, et que par conséquent il sait apprécier à leur juste valeur les difficultés d'une lutte avec l'Allemagne ; il est donc à prévoir que le général de Cisse, si des crises internationales venaient à se produire, ce qui n'est pas probable, saurait faire preuve de modération et de réflexion. »

La même correspondance constate avec satisfaction le caractère pacifique, dont la sincérité ne lui paraît pas douteuse, des allocutions échangées à l'occasion de la présentation des lettres de créances du nouvel ambassadeur d'Allemagne au maréchal de Mac-Mahon.

Avant-hier a eu lieu l'adjudication des travaux de construction du premier fort détaché de Paris, celui de Corneilles. Toutes les soumissions, à l'exception d'une seule, demandaient une augmentation sur les prix fixés par le génie. M. Tullé, entrepreneur, qui offrait d'exécuter les travaux au prix a été déclaré adjudicataire.

Les rapports particuliers de la commission du budget de 1875 sur l'intérieur, la justice, les affaires étrangères et les travaux publics sont prêts à distribuer. On sait que le rapport sur le budget du ministère des finances a déjà été déposé. La discussion du budget de 1875 pourra donc commencer sans retard.

Henri Rochefort vient de quitter San Francisco, d'où il se rend à New-York par voie de terre.

Il est attendu pour vendredi dans cette dernière ville.

La commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à la convention monétaire additionnelle entre la France, l'Italie, la Suisse et la Belgique, s'est réunie à Versailles. Il est probable que le rapport sur cette convention sera déposé cette semaine sur le bureau de la Chambre.

Le Président de la République, sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la

justice, a accordé des grâces, commutations ou réductions de peine à 4,299 condamnés détenus dans les établissements pénitentiaires d'outre-mer, pénitenciers agricoles, maisons centrales et autres prisons, qui s'étaient créés des titres à l'indulgence par leur soumission, leur assiduité au travail et leur repentir.

M. le ministre de l'intérieur vient d'adresser au préfet une circulaire prescrivant en province une enquête sur la librairie analogue à celle qui a eu lieu à Paris. Ce complément d'enquête est nécessaire, dit le ministre, et il aura à porter essentiellement sur les points suivants :

1. Le nombre des déclarations déposées ;
2. celui des déclarations suivies d'effet ;
3. le relevé des mineurs, des femmes non pourvues d'autorisation conjugale, des faillis, des repris de justice, qui feraient partie du personnel des libraires.

Le ministre voudrait, en outre, être renseigné sur l'effet produit dans les départements par la diffusion des livres dangereux depuis le décret de 1870. Quelle est, en un mot, la moralité des débits de livres ? L'administration tient surtout à connaître le sentiment des libraires-éditeurs qui éditent ou vendent pour leur compte.

M. le vicomte Henri Delaborde, académicien libre, vient d'être élu secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, en remplacement de feu M. Beulé, qui lui-même avait succédé au célèbre Halévy.

M. Henri Delaborde, peintre, né le 2 mai 1814, fait partie de l'Académie depuis 1868.

Une circulaire du préfet de Meurthe-et-Moselle prescrit à MM. les sous-préfets, commissaires de police et officiers de gendarmerie, une surveillance rigoureuse à exercer sur les dessins, gravures, photographies, etc. Il est question notamment de divers industriels (épiciers, parfumeurs, etc.), qui enfermeraient les produits de leur commerce dans des boîtes ou des enveloppes sur lesquelles se trouvent, soit des dessins blessants pour la décence, soit des portraits d'hommes politiques, et particulièrement des membres de la Commune de Paris, etc.

La circulaire rappelle à ce sujet que toutes ces exhibitions doivent porter des noms de photographes ou d'imprimeurs, sous peine de constituer une contravention à la loi.

M. le préfet de Meurthe-et-Moselle comprend-il dans sa défense les flacons de la *Liqueur du bon patriote*, qui ne sont autres que des bustes très-reconnaissables de M. Thiers ?

On dit que les bonapartistes sont en instance auprès du gouvernement pour obtenir l'autorisation de fonder un journal politico-religieux qui s'intitulerait *Dieu et Patrie*. La direction en serait confiée à M. l'abbé Masson, vicaire à Saint-Roch, membre du conseil général de la Corse. Cette feuille aurait pour mission de ramener à l'impérialisme le parti catholique qui combat aujourd'hui sous le drapeau d'Henri V.

Hier, avant la séance, les bureaux se sont réunis pour nommer la commission char-

gée d'examiner la convention postale qui vient d'être conclue entre la France et les Etats-Unis. Dès que cette commission a été nommée, le ministre des affaires étrangères s'y est rendu afin de l'inviter à hâter ses travaux.

Encore le comte d'Alton-Shée.

Le matin du 24 février, au moment où, le roi Louis-Philippe parti, le peuple envahissait le palais des Tuileries, le pair de France, un fusil à la main, se montrait dans la grande cour, entre deux journalistes de notre connaissance.

— Comment ! s'écria l'un d'eux, vous, monsieur le comte, ancien page du roi Charles X, vous voilà avec ceux qui s'emparent du château où vous avez servi jadis !

— Citoyen, répliqua le converti, nous ne nous arrêterons pas là. Je serai un jour avec ceux qui le démoliront.

Il aurait pu dire : « avec ceux qui le brûleront ; » mais le pétrole n'était pas encore inventé.

Nouvelles extérieures.

BELGIQUE.

On se prépare activement en Belgique aux élections qui doivent avoir lieu, le 9 juin, pour renouveler par moitié la Chambre des représentants, où le parti catholique, actuellement au pouvoir, possède la majorité.

Les libéraux font de très-grands efforts, surtout à Verviers et à Gand, pour enlever à leurs adversaires un certain nombre de sièges : par conséquent, la lutte électorale sera vive et passionnée, ainsi que le font prévoir les dernières discussions qui ont eu lieu dans la Chambre.

On considère cependant comme très-probable que le résultat des élections ne modifiera pas d'une manière sensible la situation actuelle et les forces respectives des deux partis au sein de la représentation nationale.

ESPAGNE.

Sur les affaires d'Espagne on a reçu, de deux correspondants divers, les deux dépêches suivantes :

« Bayonne, 27 mai, matin.

» Lundi 25, don Carlos a installé son quartier général à Tolosa.

» Le général Dorregaray a repoussé vigoureusement une forte colonne républicaine d'Arlaban sur Vittoria.

» Hendaye, 27 mai, matin.

» Un combat a eu lieu le 24 à Villaréal. Après trois heures de feu, l'ennemi a été repoussé.

» L'armée de Concha s'est divisée en trois colonnes. L'une d'elles se dirige vers la Navarre et est surveillée par la division Mendirry ; une autre serait à Arlaban, où se trouve Dorregaray pour lui barrer le passage du Guipuzcoa, la troisième est à Villaréal.

» Don Carlos et Elio sont venus en Guipuzcoa pour surveiller et défendre les fabriques d'armes.

» Les carlistes ont fait un certain nombre de prisonniers près de Bilbao. »

M. Castella, qui a servi autrefois dans l'armée pontificale et qui se trouve actuellement en Espagne, vient d'adresser la lettre suivante à son ancien frère d'armes, M. le baron de Charette :

Durango, 15 mai 1874.

Je viens de recevoir la lettre dans laquelle tu me demandes la vérité vraie sur les événements militaires qui ont amené la levée du siège de Bilbao et la retraite de l'armée carliste vers Durango.

Je ne demande pas mieux que de te satisfaire en l'esquissant, à la hâte, les événements que j'ai vus se dérouler sous mes yeux et auxquels j'ai pris quelque part.

Et d'abord, quelques fautes ont été commises par l'armée carliste.

La plus grande de ces fautes a été d'entreprendre le siège de Bilbao sans avoir les moyens nécessaires de le conduire à bonne fin.

Singulier siège que celui où, contrairement à toutes les données et usages militaires, la garnison se trouvait beaucoup plus

forte que les assiégeants. Ceux-ci ne comptaient que 3,000 hommes avec six mauvais mortiers et quatre anciens canons de petit calibre, qui n'ont jamais pu faire brèche. Dans la place, il y avait 5,000 hommes de troupes régulières, des gardes civiques et une quarantaine de canons rayés.

Bilbao est une ville ouverte, mais protégée par des forts détachés qui en rendent l'accès très-difficile à des troupes qui n'ont rien de ce qu'il faut pour un siège en règle.

De là la longueur de ce siège.

Toutefois, ce siège a eu d'excellentes conséquences pour nous. En appelant les forces républicaines de ce côté, il a permis aux carlistes d'étendre leurs opérations. L'armée de Catalogne a remporté divers succès importants ; l'armée du Nord s'est emparée de Tolosa, enfin, cette campagne a mis en relief un fait aujourd'hui indiscutable aux yeux des gens du métier : c'est la constatation de l'armée carliste comme armée organisée et sérieuse, qui, dans la situation stratégique la plus hardie, a tenu tête, pendant trois mois, à toutes les forces réunies de terre et de mer de l'Espagne.

Que serait-il advenu de l'armée de Serrano, si les troupes carlistes de Catalogne et de Valence avaient été appelées à coopérer autour de Bilbao ?

Il y a une chose qu'on ne saurait assez répéter, à laquelle on ne fait pas assez d'attention : c'est que cette armée, partie de rien, sans ressources, sans l'appui moral d'aucun pays et avec l'hostilité manifeste des puissants, est arrivée à se créer, à s'organiser, à s'administrer et à vivre par elle-même, à ce point qu'elle a constamment battu l'armée républicaine jusqu'à la levée du siège de Bilbao.

Passons maintenant aux opérations des deux armées.

Le général Moriones a tenté de venir débloquent la capitale de la Biscaye avec une armée de 15,000 hommes, par la route qui conduit, le long de la mer, de Santander à Bilbao.

Il a rencontré, le 25 février, dans la vallée de Sommorostro, le brave général Ollo avec sa division de 7,000 Navarrais, qui le battit complètement en lui faisant essuyer de nombreuses pertes. Je n'insisterai pas sur ce brillant fait d'armes, qui a désormais sa place dans l'histoire. A la suite de cet échec, le général Moriones donna sa démission.

Le maréchal Serrano le remplaça, et mit un mois à réunir une armée de 35,000 hommes avec 60 canons, système Krupp. La plupart de ces canons furent, à force de bras et de chemins creusés, hissés aux sommets des mamelons échelonnés sur la rive gauche du Rio de Sommorostro, de façon à dominer les positions carlistes. Une des plus importantes de ces positions, Bajomontana, était même complètement enfilée par une batterie de 48. Il nous a fallu faire des ouvrages énormes pour nous protéger.

Il y a plus, l'armée royale avait encore à se prémunir contre la flotte dont le feu atteignait son aile droite, et qui menaçait d'opérer un débarquement sur ses derrières à Las Arenas, ou à Plencia, ou à Bermeo. Quelques travaux de défense furent élevés à la hâte sur ces plages, et gardés par quelques bataillons qui faisaient grand défaut aux lignes de Sommorostro.

Ce n'est pas tout encore. A ces inquiétudes des carlistes venait s'ajouter la crainte d'une diversion par les routes de Vittoria et de Balmaseda.

En un mot, l'armée carliste faisait front dans la vallée de Sommorostro à 35,000 hommes protégés par une artillerie formidable, poursuivait les opérations du siège de Bilbao et occupait, en les défendant, cinq ou six points stratégiques.

Maintenant, de quels moyens disposait-elle pour subvenir à tant de nécessités ? D'après les racontars des journaux qui se livrent, au sujet de l'Espagne, aux plus fantaisistes exagérations, les forces carlistes auraient pu contrebalancer celles de l'ennemi ; mais le fait est que l'armée royale n'a jamais eu plus de 14,000 hommes, 6 petits canons de montagne et 2 anciens canons de 8 à opposer à l'armée de Serrano, à Sommorostro ; 3,000 hommes pour le siège de Bilbao ; 2,000 hommes avec 5 ou 6 vieux canons, pour garder les différents points indiqués plus haut. Total, environ 19,000 hommes.

Tu comprendras, cher ami, qu'une pareille situation eût découragé toute autre troupe que les vaillants et énergiques soldats de Charles VII.

Aussi, lorsqu'en arrivant au camp je me fus rendu compte de ces moyens si disproportionnés, je ne pus m'empêcher de m'écrier, en m'adressant au général Elio : « Mais, général, vous entreprenez là une lutte de géants ! »

« — C'est ce que nous faisons depuis le commencement, » me répondit le vétérinaire carliste, avec son fin sourire et un éclair dans les yeux.

Que te dirai-je des combats des 25, 26 et 27 mars, dont tu as dû lire les détails dans les journaux ?

Mais ce que les journaux n'ont pas dit, et qu'il faut avoir vu pour s'en faire une idée exacte, c'est la cranerie des soldats carlistes, leur mépris superbe pour les projectiles ennemis auxquels ils ne pouvaient répondre ; leur foi dans leur Dieu et dans leur Roi, leur constance bravant tous les revers et toutes les privations, le sentiment de leur devoir et de la grande mission qu'ils ont à remplir. Quand on a vécu pendant quelque temps au milieu de ces braves, on ne peut s'empêcher de les admirer.

J'aurais des milliers d'épisodes à raconter, qui feraient bien mieux connaître les soldats carlistes que toutes les descriptions du monde.

Je ne sais si vous vous êtes ressentis en France d'une furieuse tempête, avec tous ses accessoires indispensables de pluie, de grêle, de froid qui, à partir du 14 avril, a régné pendant huit jours dans le golfe de Gascogne. Ces huit jours ont été huit siècles pour les pauvres carlistes, qui n'avaient pas, comme les républicains, des tentes ou des maisons pour s'abriter. J'entendais un de ces jours de tempête un groupe de soldats navarrais pataugeant dans l'eau et la boue, les pieds presque nus, grelottant et trempés jusqu'aux os, se disant d'un air gai, en se montrant les positions ennemies :

« Comme ce temps-là doit embêter les guiris. » (C'est le sobriquet donné par les carlistes aux républicains.)

Dès le commencement de la tempête, les ponts de bateaux sur le Nervion avaient été emportés. La position des carlistes devenait terrible ; s'ils étaient battus, pas de retraite possible. Tous pincés, le Roi en tête. En outre, le service des vivres se faisait difficilement : la viande, le pain, le vin manquaient souvent. Quant à l'indispensable cigarette, il n'en fut pas question pendant quelque temps. Le service de la solde n'allait pas plus vite. La troupe est restée quinze jours sans prêt. Eh bien, pas un murmure, pas un signe de découragement.

Qu'on me montre d'autres soldats de cette trempe !

Je n'exagère pas : je raconte ce que j'ai vu et entendu.

Mais c'est surtout au feu qu'il est beau de voir nos carlistes.

Jamais je n'oublierai la scène dont j'ai été témoin le 27 mars. Je me trouvais, en amateur, à la position de Bajomontana, qui était spécialement attaquée ce jour-là, et défendue par le 2^e bataillon de Navarre commandé par le colonel de Calderon. Encore un rude soldat celui-là, très-beau au feu.

Cette position était battue depuis deux heures par un ouragan de balles et d'obus. Enfin Serrano donne le signal de l'assaut. 15,000 républicains sortent de partout et s'élancent vers Bajomontana. Il y a comme un silence de quelques secondes, sublime et terrible. L'ennemi s'approche au pas de course et enveloppe déjà de ses plis les flancs de la colline.

C'est l'heure de mourir.

Imprimer la bayoneta ! s'écrie le colonel de Calderon de sa voix retentissante.

Un hurrah indicible d'exaltation répond à cet ordre attendu avec impatience. — Vive la religion ! Vive le Roi ! c'est le cri qui s'échappe de toutes les poitrines pendant que l'on entend le cliquetis des baïonnettes que des mains frémissantes placent au bout des fusils. Soudain les essais d'ennemis s'arrêtent. Ils ont entendu le cri précurseur de la chose qu'ils redoutent le plus : une attaque à la baïonnette ! Quelques-uns s'échappent, bientôt une panique générale les gagne, et, comme entraînés par un courant irrésistible, ils s'enfuient dans la direction du pont de Sommorostro, laissant la plaine jonchée de leurs morts.

Les officiers cherchent à retenir les soldats à coups de plat de sabre, et ceux-ci, voyant qu'on ne les poursuivait pas, s'arrêtent peu à peu et reviennent au feu. Mais de les envoyer une seconde fois à l'assaut il n'en fut plus question.

La journée était gagnée.

Serrano, reconnaissant l'impossibilité de forcer les lignes carlistes de Sommorostro, de canons prussiens. Ceux-ci traversèrent tranquillement la France ; quelques-uns de vos journaux ont crié au scandale. Quant à moi, qui ne suis pas Français, je crois être plus impartial en disant que ce fait constitue plus qu'un scandale, c'est une faute politique. Pourquoi ne répéterais-je pas ce qui a été dit tant de fois et qui saute aux yeux de tout le monde ? c'est que don Carlos à Madrid est la seule solution raisonnable pour l'Espagne et la plus pratique au point de vue des intérêts français ; car Charles VII sera le seul allié de la France en cas d'une nouvelle guerre avec la Prusse, tandis que Serrano et compagnie feront le jeu de la Prusse et de l'Italie qui le soutiennent.

Mais revenons à Sommorostro.

L'étoile de l'armée carliste, pour cette campagne, commença à pâlir le 29 mars, lorsqu'un fatal obus tiré à plus de 2,500 mètres vint frapper mortellement deux généraux, impossibles à remplacer, Ollo et Radica.

On resta ensuite près d'un mois à se regarder en se lançant chaque jour force boulets, mais sans rien entreprendre ni d'un côté ni de l'autre. Inaction fatale aux carlistes.

Serrano en profita pour faire venir encore des renforts en hommes et en artillerie.

Un des meilleurs stratèges espagnols, le maréchal Concha, entreprit sur l'aile gauche carliste, dans la vallée de Balmaseda, une manœuvre qui obligea le général Elio à étendre ses lignes en les affaiblissant. Concha manœuvrait sur ce nouveau terrain avec 15,000 hommes contre 3,000 carlistes sans canons. Il s'ensuivit plusieurs rencontres acharnées, dans l'une desquelles, à las Muncas, les carlistes firent encore une perte irréparable dans la personne du général Andechaga, un officier de valeur et de dévouement, consacrant ses revenus considérables à la cause de son Roi. C'était, paraît-il, l'homme nécessaire du moment, natif de la contrée, connaissant à fond son terrain et adoré de ses soldats. « Notre père est mort », s'écrièrent ceux-ci découragés en le voyant tomber.

Il y eut dans la nuit du 30 avril, à Gualdamas, une dernière mêlée, à la baïonnette, dans laquelle une poignée de carlistes, écrasés par le nombre, se battirent et moururent en héros.

Cette attaque nocturne de la part des républicains avait pour objet de couvrir le mouvement d'une forte colonne d'infanterie qui grimpa par le flanc escarpé d'une montagne, seul praticable aux chamois de mon pays et aux Espagnols. Cette colonne occupait, dès l'aurore, le sommet de la montagne en arrière de la gauche des lignes carlistes à Sommorostro. Les carlistes, se voyant tournés, prirent le parti le plus sage, celui de la retraite. Ils quittèrent en bon ordre, et non sans regret, leurs retranchements d'Abanto, qui n'avaient pu être pris de vive force, et allèrent occuper leur deuxième ligne dite de Castrajana et Banderas, dans le voisinage de Bilbao.

Cette ligne de défense est célèbre dans les fastes des guerres espagnoles. C'est là que, dans la première guerre de Sept ans, le général Zumalacaregui tint avec six bataillons, pendant cinq semaines, contre toute l'armée d'Espartero.

Mais les conditions de la guerre sont changées depuis cette époque ; la portée des canons d'aujourd'hui est rendue bien difficile à l'armée de Charles VII la conservation de ces positions. Or, cette armée pouvait être le lendemain prise entre trois feux, celui des troupes de Serrano, venant par la route de Sommorostro à Baracaldo, celui des chaudières canonniers qui pouvaient remonter le Nervion par la haute marée, et enfin par le canon des forts de Bilbao.

Il fut donc courageusement résolu de faire le sacrifice de Bilbao, en levant le siège et en se retirant vers Sornosa et Durango ; ce qui eut lieu le soir même, c'est-à-dire dans la nuit du 1^{er} au 2 courant, sans laisser en arrière ni un homme ni une cartouche. Les mortiers carlistes lançaient leurs dernières bombes sur la ville à onze heures du soir avant d'être emportés sur les chariots, attelés de bœufs qui les attendaient.

Le principal mérite de cette retraite fut d'abord d'avoir été décidée et ensuite exécutée à la barbe de l'ennemi, avec une prestesse et un mystère merveilleux.

Les premiers sourires du soleil éclairant une fraîche et magnifique scène du prin-

temps chassèrent les sombres fantômes de la nuit.

J'envisageai la situation sous un autre aspect, qui est, je crois, le véritable; c'est que cette retraite est bien plutôt un échec politique et financier qu'un échec militaire.

Entre Sornozza et Durango, j'atteignis le Roi au moment où il traversait quelques bataillons de Navarre. Dire les cris d'enthousiasme et les marques d'affection de ces intrépides soldats, à la vue de leur jeune Roi, est chose impossible. Ils voulaient lui faire oublier la déconvenue de la veille.

En arrivant à Durango, je trouvai la ville pleine de bruits de trahison, habilement exploités par les radicaux de l'endroit. Je m'y attendais; ces bruits-là circulent dans toutes les armées après un échec vrai ou apparent. Ils devaient d'autant plus prendre faveur parmi les carlistes que ceux-ci reculaient pour la première fois depuis le commencement de la guerre. Or, ce sont des nécessités de la guerre auxquelles les meilleures troupes doivent s'attendre.

Le général Elio mit fin à ces rumeurs par un ordre du jour sévère. A l'heure où je l'écrivis, des députations des provinces arrivent de tous les côtés chez le Roi, pour lui offrir jusqu'au dernier homme et au dernier centime pour la continuation de la guerre. Partout on organise de nouveaux bataillons, on arme et on fait l'exercice; les fabriques d'armes d'Artiaga et d'Aspeitia font des canons, des remingtons et des cartouches.

J'espère, mon cher ami, que ces explications, que j'ai allongées plus que je n'en avais l'intention au commencement, te convaincront que rien, absolument rien, n'est compromis.

En terminant, je te donnerai des nouvelles du Roi, qui m'a parlé plusieurs fois de toi; il va bien, mais il est un peu pâli par les fatigues et les soucis de ces derniers jours.

Tu le connais mieux que moi, mais tu ne l'as pas vu comme moi en activité de service. C'est toujours le même bon et noble cœur, captivant tout le monde par ses manières. Il travaille beaucoup et veut tout voir par lui-même. Il parle et écrit avec facilité. Ses improvisations, quand il répond aux députations, sont pleines de dignité, de sens et d'à-propos. Il met une mesure et un tact à traiter les affaires qui m'ont bien souvent surpris et qui sont certainement au-dessus de son âge.

Plus je l'observe, plus je me répète: voilà l'étoffe d'un Roi!

Ton ami dévoué,
CASTELLA.

Chronique Locale et de l'Ouest.

On vient de célébrer au château de Colombelles, près de Caen, le mariage de M. le vicomte Albert d'Aviau de Piolant, capitaine-écuyer à l'École de cavalerie de Saumur, et M^{lle} Valentine de Laistre. Les jeunes gens réunissaient ce que la destinée se plaît rarement à concentrer sur une même tête, naissance, fortune, jeunesse et agréments personnels. Ils appartiennent l'un et l'autre à deux nobles familles de l'Anjou, recommandables par leurs services et leur ancienneté. Les d'Aviau de Piolant se rattachent directement à Simon de Montfort par le mariage de l'un des descendants de Simon avec une d'Aviau, dont il prit le nom en se mariant. Depuis ce glorieux ascendant, les d'Aviau n'ont pas cessé de se signaler par leur foi et leur bravoure, occupant constamment de hauts grades dans

l'armée, de grandes dignités dans l'Eglise ou des charges à la cour.

Un des membres de cette famille chrétienne et chevaleresque, l'archevêque d'Aviau, a laissé un renom de sainteté, et le diocèse de Bordeaux, qu'il a longtemps administré, a voulu consacrer son souvenir en donnant son nom à l'une des rues de sa capitale. C'est au sujet de ce prélat illustre que le Saint-Père disait à l'un de ses neveux devant celui qui écrit ces lignes: «Vous avez de grands exemples dans votre famille; suivez-les.» — Le jeune vicomte Albert d'Aviau de Piolant se maintient à la hauteur d'un tel passé. Il a fait avec distinction la campagne néfaste de 1870 et conquis deux grades presque au sortir de l'École.

Les de Laistre comptent parmi leurs ancêtres le grand-chancelier de Laistre, qui a laissé un nom dans nos fastes parlementaires et politiques.

Une foule nombreuse et sympathique, composée de l'élite de la société normande et angevine, était venue souhaiter aux deux époux le bonheur qu'ils méritent. (Union.)

Le Journal du Loiret annonce prématurément que le général du Barail aurait accepté de remplacer le général de Cisse à Tours, soit un simple chasseur-croiseur. Nous croyons savoir, nous, dit l'Union libérale, qu'il ne sera rien décidé à propos de cette vacance avant que le nouveau ministre ait donné quelques garanties de stabilité.

Un épouvantable orage a éclaté mardi soir, vers six heures, sur Poitiers. — Pendant plus d'une heure, le tonnerre n'a cessé de faire entendre des grondements terribles accompagnés de torrents d'eau et d'éclairs qui, de minute en minute, déchiraient la nue.

Vers 6 h. 1/2, l'orage avait atteint son maximum d'intensité: deux détonations formidables se succédèrent. Dans le centre de la ville, la commotion fut telle que chacun crut sa maison frappée par la foudre. Presque partout un certain nombre de vitres furent brisées, et en même temps l'air s'infectait d'une odeur de soufre caractéristique.

La foudre est tombée, dans la ville même, en plusieurs endroits, notamment au collège Saint-Joseph, où elle a détérioré la toiture d'une salle d'études, et dans la rue Sainte-Opportune, où elle a renversé une cheminée.

Mais c'est dans les bâtiments de la Prison que le fluide a produit les plus curieux effets, et causé les plus grands dégâts.

Un employé de la mairie de Nantes, M. Martin, était chargé depuis longtemps de la remise des passeports et était en même temps dépositaire d'une partie des fonds de la police.

Il y a quelques jours, il prit la fuite laissant dans sa caisse un déficit de 14,000 fr., dit l'Union bretonne.

Au moment de son départ, il avait en sa possession le montant des retenues faites pour le paiement des manteaux des gardiens municipaux, soit environ 6,000 fr., et diverses autres sommes.

Quand, après son départ, on s'est avisé, un peu tardivement, d'ouvrir la caisse, on y a trouvé deux francs et quelques centimes.

Martin a été arrêté lundi à Vannes. Des gendarmes l'ont amené à Nantes dans la soirée. Il a été écroué à la maison d'arrêt; l'instruction se poursuit.

Le Journal des instituteurs annonce la présentation prochaine d'un projet de loi ayant pour objet de régler les questions re-

latives à l'augmentation des traitements des instituteurs. Aux termes de ce projet, un nouveau centime départemental et un nouveau centime communal sont affectés aux dépenses spéciales. Les instituteurs sont répartis en quatre classes et les départements eux-mêmes en trois catégories, d'après les exigences plus ou moins élevées de la vie matérielle dans chacun d'eux. Cette différence de niveau économique détermine la différence des minima dans les traitements. Les conditions de l'avancement sont établies d'après des règles où se trouve pondéré ce triple élément: la résidence, le mérite, l'ancienneté.

Il est tenu compte, dans la fixation de traitements mobiles, de l'accroissement de la rétribution scolaire obtenue par le zèle et l'intelligence, en un mot par l'initiative personnelle de l'instituteur.

On signale une fraude qui se commet sur les pièces d'or de dix francs; elle consiste en une rognure qui en enlève sur la tranche la moitié du bord ponctué.

Une pièce ainsi rognée perdrait vingt-cinq centigrammes; une autre, cinquante de son poids.

La tranche est faite avec assez d'habileté pour qu'on ne puisse pas reconnaître la fraude de ce côté. L'examen doit porter sur la face et le revers; si le cordon ponctué n'est pas entier, il ne faut accepter la pièce qu'après en avoir pris le poids; on sait que chaque pièce de dix francs doit peser trois grammes vingt centigrammes.

Dernières Nouvelles.

Les curieux qui s'étaient rendus hier à Versailles, croyant assister à une séance animée, ont été déçus dans leurs espérances.

Le gouvernement n'a fait aucune communication à la Chambre; il attendait, pour faire connaître sa pensée, d'être questionné ou interpellé.

La gauche n'a déposé aucune interpellation.

L'Assemblée a abordé la discussion de la loi sur les haras, et on ne s'attendait à aucun incident.

Les bruits qui ont couru de la démission de M. Decazes et de dissentiments ministériels sont formellement démentis. L'accord est complet entre tous les ministres.

La banque d'Angleterre a réduit son escompte à 3 1/2.

Nous recevons d'Espagne une nouvelle grave, qui nous est donnée avec la garantie de personnages très-autorisés, mais que nous reproduisons néanmoins sous réserves.

La question de l'avènement d'un prince allemand au trône d'Espagne serait reprise par la Prusse, qui, certaine de la complicité de Serrano, serait à la veille, cette fois, de faire réussir ses projets. Afin de renseigner exactement le cabinet de Versailles sur cette affaire, le maréchal Elio aurait quitté le quartier royal de Tolosa, chargé par don Carlos de communications spéciales pour notre gouvernement.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Voici le sommaire des gravures que l'Univers illustré publie dans son numéro de cette semaine:

Salon de 1874: Rémémbranza, tableau de M. Maillart; exposition des œuvres de Chintreuil à l'école des Beaux-Arts (trois gravu-

res); la famine au Bengale: convoi des grains pour l'alimentation des Indigènes; Paris: l'escalier d'honneur du nouvel Opéra; incendie de la rue de Citeaux, faubourg Saint-Antoine; la guerre civile en Espagne (cinq gravures); portrait de S. M. Guillaume III, roi des Pays-Bas. — Rébus, problème d'échecs.

De même que les années précédentes, M. A. de Pontmartin a bien voulu se charger du compte-rendu du Salon de 1874 dans l'Univers illustré. Tout éloge devient superflu lorsqu'on a prononcé le nom de l'éminent écrivain qui a sa place marquée parmi les critiques les plus autorisés de notre époque. Le quatrième article de M. de Pontmartin a paru dans le numéro de cette semaine.

Le numéro 996 contient à la dernière page les détails relatifs aux primes exceptionnelles et gratuites que l'Univers illustré offre au choix de ses abonnés. Ce numéro sera adressé gratuitement à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purge et sans saïs, par la délicieuse farine de Sant de Du Barry, de Londres, dite:

REVALESCIÈRE

Vingt-six ans d'invariable succès.

Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipations, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castellan, le duc de de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

N° 49,842: M^{me} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatulences, spasmes et nausées. — N° 46,270: M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210: M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218: le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18,744: le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N° 49,522: M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Cure n° 62,915.

Valgorge (Ardèche), 19 octobre 1863.

La Revalésциère est un remède que j'appellerai presque divin. Elle a fait un bien immense à notre bonne sœur Julie, atteinte depuis quatre ans d'une névralgie à la tête, qui la faisait souffrir cruellement et ne lui laissait presque aucun repos. Grâce à votre spécifique, elle est aujourd'hui guérie.

MONASSIER, curé.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr. — Les Biscuits de Revalésциère en boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — La Revalésциère chocolatée, en boîtes, de 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. Common, épicière, rue Saint-Jean; M^{me} GONDRAND, épicière, rue d'Orléans; M. BESSON, pharmacien, place de la Bilange, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, 26, place Vendôme, à Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 MAI 1874.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance 1 ^{er} juin. 72.	59 75	»	15	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	655	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	420	10	»
4 1/2 % jouiss. mars.	85 50	»	»	Crédit Mobilier.	307 50	»	2 50	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	400	»	10
4 % jouissance 22 septembre.	74	»	»	Crédit foncier d'Autriche.	510	»	»	Société autrichienne, j. janv.	711 25	1 95	»
5 % Emprunt 1871.	94 67	»	22	Charentes, 400 fr. p. j. août.	340	»	»	OBLIGATIONS.			
Emprunt 1872.	94 67	»	22	Est, jouissance nov.	495	»	»	Orléans.	285 50	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	220	»	2 50	Paris-Lyon-Méditerran., j. nov.	850	»	3 75	Paris-Lyon-Méditerranée.	284 50	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	433 75	»	6 25	Midi, jouissance juillet.	612 50	»	3 75	Est.	277 75	»	»
— 1865, 4 % t. payé.	463 75	»	3 75	Nord, jouissance juillet.	1056 25	6 25	»	Nord.	289 75	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	293	»	»	Orléans, jouissance octobre.	818 75	3 75	»	Ouest.	279 50	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	270	»	25	Ouest, jouissance juillet, 65.	527 50	»	»	Midi.	282 75	»	»
Banque de France, j. juillet.	3875	»	15	Vendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill.	905	»	»	Deux-Charentes.	258	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	370	»	5	Compagnie parisienne du Gaz.	698 75	»	»	Vendée.	250	»	»
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juill.	432 50	»	2 50	Société Immobilière, j. janv.	17 50	»	50	Canal de Suez.	438 75	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	265	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	218 75	1 25	»				
Crédit Foncier, act. 500f. 250 p.	815	»	10								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 4 mai 1874).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 08 minutes du matin, express-poste.	6	—	45	—	—	—	(s'arrête à Angers)
9	—	01	—	—	—	—	omnibus.
1	—	33	—	—	—	—	soir,
4	—	12	—	—	—	—	express.
7	—	27	—	—	—	—	omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 04 minutes du matin, omnibus-mixte.	8	—	50	—	—	—	omnibus.
9	—	30	—	—	—	—	express.
12	—	38	—	—	—	—	soir, omnibus.
4	—	44	—	—	—	—	—
10	—	28	—	—	—	—	express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 48 s.

Etudes de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, et de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,
1^o D'UNE PORTION DE MAISON
et de divers morceaux
DE TERRE ET PRÉ

Situés commune de Montreuil-Bellay,
Appartenant au mineur Alexandre Hémon;

2^o D'une autre PORTION de MAISON
et de divers

MORCEAUX DE TERRE

Situés communes de Montreuil-Bellay,
Méron et Vaudelnay-Rillé,

Dépendant de la succession du sieur
Jean Hémon père, décédé à Montreuil-Bellay.

L'adjudication aura lieu en l'étude et
par le ministère de M^e HACAULT,
notaire à Montreuil-Bellay, le di-
manche vingt-huit juin mil huit cent
soixante-quatorze, à midi.

DÉSIGNATION DES IMMEUBLES.

Article premier.

Immeubles appartenant au mineur
Hémon.

PREMIER LOT.

Une portion de maison, située au
faubourg des Ponts, commune de
Montreuil-Bellay, avec ses dépendances.
Cette portion, composée d'une
chambre haute et d'une chambre
basse, joignant au nord le chemin
des Hautes-Rues, au levant le sieur
Landry, au midi le sieur Lebeau et
l'autre portion indivise avec les sieurs
Jean et Eugène Hémon, au sud-
ouest une ruelle qui sépare d'avec le
sieur Victor Chanteau.

Mise à prix, deux mille francs,
ci..... 2,000 fr.

DEUXIÈME LOT.

Vingt-huit ares soixante-
quatre centiares de terre,
situés à Saint-Hilaire ou la
Pierre-Bénite, compris
sous le numéro 1175, sec-
tion G du plan cadastral de
la commune de Montreuil-
Bellay, joignant au nord-
ouest le chemin de Mali-
grate, au sud-ouest M. Ha-
melin, au sud-est M. Au-
belle.

Mise à prix, huit cent
francs, ci..... 800 »

TROISIÈME LOT.

Huit ares quatre-vingts
centiares de pré, situés en
la prairie de Coux, com-
mune de Montreuil-Bellay,
joignant au nord le sieur
Pichot, au couchant M.
Tretion, au midi le sieur
Chartier et au levant le
sieur Moreau.

Mise à prix, trois cents
francs, ci..... 300 »

QUATRIÈME LOT.

Treize ares vingt cen-
tiares de terre, situés au
Vauvillain, commune de
Montreuil-Bellay, joignant
au nord et au midi le sieur
Chanteau, au couchant le
chemin, au levant les hé-
ritiers Vincent Duportal.

Mise à prix, trois cent
quatre-vingts francs, ci... 380 »

Total des mises à prix :
trois mille quatre cent qua-
tre-vingts francs, ci..... 3,480 »

Article deuxième.

Immeubles indivis dépendant de la
succession du sieur Jean Hémon
père.

PREMIER LOT.

Une portion de maison, située à
Montreuil-Bellay, faubourg des Ponts,
comprenant une chambre basse et
une chambre haute, grenier au-des-
sus, cour, écurie, hangar, grenier
au-dessus de l'écurie, deux caves et
jardin; le tout joignant au nord
Landry et au couchant le mineur
Hémon.

Mise à prix, deux mille francs,
ci..... 2,000 fr.

DEUXIÈME LOT.

Deux ares vingt cen-
tiares de terre, aux Sa-
blons, commune de Mon-
treuil-Bellay, joignant au
couchant M. Duportal, et
trois ares soixante-sept
centiares de terre, au même
lieu, joignant au nord Che-

A reporter. 2,000 »

Report. 2,000 »
valier, au couchant un
chemin.
Mise à prix, quatre-
vingts francs, ci..... 80 »

TROISIÈME LOT.

Un morceau de terre,
situé à la Croix-Niolet,
près la Gazelle, commune
du Vaudelnay-Rillé, con-
tenant onze ares trente
centiares, joignant au nord
Chevalier, au couchant un
chemin.

Mise à prix, trois cent
quatre-vingts francs, ci... 380 »

QUATRIÈME LOT.

Un morceau de terre,
situé aux Longeais, près
la Gazelle, commune du
Vaudelnay-Rillé, contenant
douze ares soixante-quinze
centiares, joignant au le-
vant, au nord et au cou-
chant M. chevalier.

Mise à prix, quatre cent
vingt francs, ci..... 420 »

CINQUIÈME LOT.

Trois ares soixante-sept
centiares de terre, à la
Butte-des-Rochettes, com-
mune de Méron, joignant
au nord Aubineau, au cou-
chant un chemin.

Mise à prix, quatre-
vingt-dix francs, ci..... 90 »

SIXIÈME LOT.

Seize ares cinquante cen-
tiares de terre, à l'Écotay,
commune de Méron, joi-
gnant au nord Boussy, au
couchant M. Meunier, au
midi Retiveau.

Mise à prix, trois cents
francs, ci..... 300 »

Total des mises à prix :
trois mille deux cent soixante-
dix francs, ci.... 3,270 fr.

PROCÉDURE.

1^o Les immeubles appartenant au
mineur Hémon seront mis en adjudi-
cation en vertu d'un jugement du
tribunal civil de Saumur, rendu sur
requête, le vingt-huit mars mil huit
cent soixante-quatorze, et homologué
une délibération du conseil de
famille dudit mineur, tenue sous la
présidence de M. le juge de paix du
canton de Montreuil-Bellay, le dix-
sept février mil huit cent soixante-
quatorze;

Et à la requête de M. Louis Blan-
chard, propriétaire-cultivateur, de-
meurant au faubourg des Ponts,
commune de Montreuil-Bellay, agis-
sant au nom et comme tuteur datif
du mineur Alexandre Hémon, issu
du mariage de M. Alexandre Hémon
et de dame Catherine Courtain, cul-
tivateurs à Montreuil-Bellay, tous
deux décédés;

Ayant pour avoué constitué M^e
Charles-Théophile Beaurepaire, a-
voué près le tribunal civil de Saum-
ur, demeurant dite ville, rue Cen-
drière, n^o 8;

En présence ou lui dûment appelé
de M. Jean-Baptiste Clénot, fermier,
demeurant à la Brérie, commune de
Brossay;

Au nom et comme subrogé-tuteur
dudit mineur Hémon.

1^o Les immeubles indivis entre les
sieurs Jean et Eugène Hémon et le
mineur Alexandre Hémon seront
mis en adjudication en vertu d'un
jugement rendu contradictoirement
par le tribunal civil de Saumur, le
neuf mai mil huit cent soixante-qua-
torze, enregistré;

Et à la requête de :

1^o M. Jean Hémon, cultivateur,
demeurant à Montreuil-Bellay;

2^o M. Eugène Hémon, boursier,
demeurant au Puy-Notre-Dame;

Ayant pour avoué constitué ledit
M^e Beaurepaire;

En présence de :

1^o M. Louis Blanchard, ci-dessus
qualifié et domicilié, au nom et comme
tuteur datif du mineur Alexandre
Hémon, également dénommé ci-des-
sus;

Ayant pour avoué constitué M^e Jean
Chedeau, avoué près le tribunal civil
de Saumur;

2^o M. Jean-Baptiste Clénot, fer-
mier à la Brérie, commune de Bros-
say, ci-dessus nommé, au nom et
comme subrogé-tuteur dudit mineur.

S'adresser, pour les renseigne-
ments :

1^o A M^e HACAULT, notaire à Mon-
treuil-Bellay, dépositaire du cahier
des charges;

2^o A M^e BEAUREPAIRE, avoué pour-
suivant la vente.

Dressé par l'avoué-licencié soussi-
gné,
Saumur, le vingt-huit mai mil huit
cent soixante-quatorze.

BEAUREPAIRE.

Enregistré à Saumur, le
mai mil huit cent soixante-quatorze,
folio case. Reçu un franc
quatre-vingt-huit centimes, décimes
compris.
(243) Signé : L. PALUSTRE.

Etude de M^e BEAUREPAIRE, avoué-
licencié à Saumur, rue Cendrière,
n^o 8.

VENTE

Par suite de surenchère, sur saisie
immobilière,

D'UN MORCEAU DE TERRE
AUX COURANTS.

Commune de Varennes-sous-Mont-
soreau,

Contenant cinquante-six ares.

L'adjudication aura lieu à l'audience
des criées du tribunal civil de Saum-
ur, le samedi treize juin mil huit
cent soixante-quatorze, à midi.

On fait savoir :

Qu'à la requête de M. François
Derussé, propriétaire-cultivateur,
demeurant aux Gourdes, commune
de Varennes-sous-Montsoreau, sur-
enchérisseur, ayant pour avoué cons-
titué M^e Charles-Théophile Beaure-
paire, avoué près le tribunal civil de
Saumur, demeurant dite ville, rue
Cendrière, n^o 8;

En présence ou eux dûment appe-
lés de :

1^o M. François Tan ou Tens, culti-
vateur, demeurant à Varennes-sous-
Montsoreau, adjudicataire suren-
chérisseur;

Ayant pour avoué constitué M^e Al-
bert, avoué près le tribunal civil de
Saumur, demeurant dite ville, rue de
la Petite-Douve;

2^o M^{me} Amélie-Louise Linacier,
veuve de M. Claude-Armand Moricet,
propriétaire, demeurant à Saumur;

M^{me} Armande-Eulalie Moricet, épouse
autorisée de M. Charles-Ernest Mé-
haye, ingénieur, demeurant à Epinal;

M^{me} Marie-Suzanne Moricet, épouse
de M. Marie-Isaac de Boysson, capi-
taine au trente-deuxième régiment
d'artillerie, en garnison à Vincennes,
de lui autorisée, et celui-ci pour
l'autoriser;

Ayant pour avoué constitué M^e
Beaurepaire, ci-dessus nommé;

Et encore du sieur Paul Malécot,
cultivateur, demeurant à Varennes-
sous-Montsoreau, partie saisie,
n'ayant pas constitué d'avoué;

Il sera, le samedi treize juin mil
huit cent soixante-quatorze, à midi,
à l'audience des criées du tribunal
civil de Saumur, procédé à la vente
aux enchères publiques de l'immeu-
ble ci-après désigné.

DESIGNATION.

Un morceau de terre, situé canton
des Courants, compris au plan ca-
dastal sous les numéros 601, 602
et 603, section H de la commune de
Varennes-sous-Montsoreau, pour une
contenance de cinquante-six ares,
joignant au levant Moussard, au
midi Coulon et Tortu, au couchant
Morin.

PROCÉDURE.

Ce morceau de terre avait été saisi
à la requête de M^{me} veuve Moricet et
de M^{me} Méhaye et de Boysson, sur
le sieur Malécot, ci-dessus nommé,
par procès-verbal de Binsse, huissier
à Saumur, en date du dix février mil
huit cent soixante-quatorze, visé le
même jour, enregistré le onze et
transcrit, après dénonciation au saisi,
au bureau des hypothèques de Saum-
ur, le vingt-et-un février mil huit
cent soixante-quatorze, volume 25,
numéro 52.

Par jugement en date du vingt-
trois mai mil huit cent soixante-qua-
torze, ce morceau de terre a été
adjugé au sieur Tan ou Tens, sus-
nommé, pour le prix principal de
trois mille cinquante francs, et, en
outre, à la charge de payer en sus de
son prix quinze centimes par franc.

Une surenchère du sixième a été
formée par le sieur Derussé, ci-des-
sus qualifié et domicilié, suivant
acte dressé au greffe du tribunal civil
de Saumur, le vingt-trois mai mil
huit cent soixante-quatorze, enre-
gistré, et dénoncé par acte d'avoué à
avoué, du ministère de Dufour, huis-
sier à Saumur, en date du vingt-six
mai mil huit cent soixante-quatorze,

1^o à M^e Albert, avoué du sieur Tan
ou Tens, adjudicataire; 2^o à M^e Beau-
repaire, avoué des saisissants. En
conséquence, il sera procédé à la
nouvelle adjudication sur la mise à
prix de quatre mille quatre-vingt-
douze francs cinquante centimes,
comprenant le montant de la pre-
mière adjudication, les quinze cen-
times par franc en sus, et le sixième

en sus, calculé sur le prix et les
centimes.

Dressé par l'avoué-licencié soussi-
gné.

Saumur, le vingt-sept mai mil huit
cent soixante-quatorze.

BEAUREPAIRE.

Enregistré à Saumur, le
mai mil huit cent soixante-quatorze,
folio case. Reçu un franc
quatre-vingt-huit centimes, décimes
compris.
(244) Signé : L. PALUSTRE.

Etude de M^e CLOUARD, notaire
à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE.

1^o MAISON, à Saumur, rue de la
Tonnelle, très-propre au commerce.

2^o DEUX MAISONS, à Saumur,
rue de la Visitation, n^{os} 70 et 72.

3^o MAISON ET JARDIN, au Cha-
peau, près Briacé, commune de
Saint-Lambert.

S'adresser à M^e CLOUARD. (218)

Etude de M^e CLOUARD, notaire
à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE.

UNE MAISON
PROPRE AU COMMERCE

A Saumur, rue d'Orléans, n^o 57
et 59.

Occupée par M. Milton, libraire, et
appartenant aux héritiers Lorrain.

L'acquéreur pourra entrer en jouis-
sance, par la libre disposition de
cette maison, le 24 juin 1874; il
lui sera donné toutes facilités de
paiement.

S'adresser à M^e CLOUARD, notaire.

Etude de M^e CLOUARD, notaire
à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE.

PETITE PROPRIÉTÉ

De 2 hectares 75 ares,
Avec maison de maître et maison
de fermier, sur le bord de l'Aubion,
au Port, commune de Vivy.

S'adresser à M^e CLOUARD, notaire.

Etude de M^e MEHOUSAS, notaire
à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE.

VENTE MOBILIÈRE

Après le décès du sieur Victor Dron,
marchand au bourg de Saint-Lam-
bert-des-Lévéés.

Le dimanche 31 mai 1874, à midi,
il sera procédé, à la requête de
M^{me} veuve Dron, en son domicile,
au bourg de Saint-Lambert, par le
ministère de M^e MEHOUSAS, notaire à
Saumur, à la vente aux enchères
publiques du mobilier et des mar-
chandises dépendant de la commu-
nauté de biens d'entre les époux
Dron.

ON VENDRA :

Meubles, literie, linge, ustensiles
de ménage, marchandises de roue-
nerie, mercerie et épicerie.

Paiement comptant, plus 5 0/0.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIRE,

18

8

8

8

8

8

8

8

8

8

8

8

8

8

8

8

8

8

8

Etude de M^e CLOUARD, notaire
à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE.

UNE MAISON

Située à Saumur, rue d'Orléans, n^o 51
près l'hôtel de la Poste.

Occupée par M. Charbonneau, de-
bitant de tabac.

S'adresser à M^e CLOUARD, notaire.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commi-
saire priseur à Saumur.

VENTE AUX ENCHÈRES

Pour cause de cessation de
commerce,
Autorisée par jugement du tribunal
de commerce de Saumur.

Le mercredi 3 juin 1874, à midi,
et jours suivants, il sera procédé,
par le ministère de M^e Henri Plé,
commissaire-priseur à Saumur, dans
les magasins de M. BERTHAZOR-
GNAN, rue de la Chouetterie, à Saum-
ur.

Il sera vendu :

2,000 cages de toutes grandeurs,
900 barils et quantité de fûts, grands
et petits, cerciés en fer, 75 douzaines
de chaudières vernies et ordinaires,
60 douzaines de soufflets, seaux en
bois, cerciés en fer, planches en
chêne et autres bois, merrain, fil de
fer de tous numéros, galvanisés et
ordinaire, feuillets, grilles de ma-
chins, une petite forge, un tres bon
camion, quantité d'autres objets et
marchandises.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A AFFERMER

Pour la St-Jean prochaine,
ANCIENNE MAISON LELIEVRE

A Distré.

Jolie maison avec vastes greniers,
servitudes et belles caves pour le
commerce des vins et la fabrication
du champagne.

S'adresser à M^{me} LELIEVRE, à
Distré. (171)

MAISON

A LOUER

Pour la Saint-Jean.

S'adresser à la Retraite. (213)

MAISON A LOUER

Avec servitudes, cour et jardin.

S'adresser à M^{me} TESSIÉ.

AVIS.

L'Agence de Deauville-sur-Mer
demande des représentants ayant
1,000 francs espèces. Appointements
et remise sur la vente de cidre et
toiles de Normandie par les annonces.
Affranchir et joindre un timbre.

PLUS DE HERNIES

Guérison Radicale

Plus de Bandages ni Passaires
Méthode de P^r Simon. (Nouveau et
voyé franco, à ceux qui la demandent.)
Ecrire franco à M. Mignat-Simon,
Bandagiste-Herniaire, aux
(Vendée), genre et successeur, seul et
unique élève de P^r Simon, ou à la Phar-
macie Briand, aux Herbiers (Vendée).

Plus de Bandages ni Passaires
Méthode de P^r Simon. (Nouveau et
voyé franco, à ceux qui la demandent.)
Ecrire franco à M. Mignat-Simon,
Bandagiste-Herniaire, aux
(Vendée), genre et successeur, seul et
unique élève de P^r Simon, ou à la Phar-
macie Briand, aux Herbiers (Vendée).

AVIS IMPORTANT : Cette Eau est d'une odeur très-
agréable et complètement inoffensive; aspirée par la
narine, du côté malade, elle rétablit aussitôt la circulation de
l'état normal, et les Douleurs cessent à l'instant
même; elle prévient aussi les crises d'ÉPILEPSIE et
les attaques d'ARROPELIE. Il sera envoyé franco à
domicile, aux personnes qui en feront la demande, des
circulars contenant les appréciations d'un grand nombre
de MÉDECINS et de PHARMACIENS qui, souvent, ont
pu constater l'efficacité extraordinaire de ce produit.
L'investisseur a choisi le meilleur mode de CON-
VICTON en laissant chez les Dépositaires spéciaux
des flacons destinés à être instantanément dans la
Pharmacie. — Flacon simple : Prix, 4 fr. — Flacon contenant triple : Prix, 40 fr.

A Saumur, pharmacies Gabelin, rue d'Orléans; Chedevergne, rue
de la Tonnelle, et dans les principales pharmacies de France et de
l'étranger. (215)

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIRE,

18

8

8

8

8

8

8

8

8

8

8

8

8